

PRESENTATION DE LA COMMISSION DE L'UEMOA AU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR « LE LAIT, VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT »



Bénin



Burkina Faso



Côte-d'Ivoire



Guinée-Bissau



Mali



Niger



Sénégal



Togo

POLITIQUE AGRICOLE DE L'UNION ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE LAIT

Rennes, 21- 23 mai 2014

Présentée par Dr Soumana DIALLO

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**



PLAN



- BREFS RAPPELS SUR L'UEMOA
- LA POLITIQUE AGRICOLE DE L'UEMOA
- DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE LAIT : ENJEUX ET DEFIS POUR L'UEMOA
- ELEMENTS DE TAXATION DU LAIT AU SEIN DE L'UEMOA
- CONCLUSION



BREFS RAPPELS SUR L'UEMOA

- 3,5 millions de Km²
- 99,6 millions d'habitants (2012) soit 1,34% pltion mdiale
- 33% PIB Afrique de l'Ouest
- Population (60% < 25 ans)



BREFS RAPPELS SUR L'UEMOA (suite)



OBJECTIFS

Le renforcement de la compétitivité économique dans un marché ouvert et un environnement juridique harmonisé

La convergence des performances et des politiques économiques des États membres

La création d'un marché commun avec libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes et le droit d'établissement des personnes exerçant une activité indépendante ou salariée;

La coordination des politiques sectorielles nationales et la mise en œuvre des politiques sectorielles communes;

L'harmonisation des législations des États membres en matière économique

PAU : DEFIS ET ENJEUX

- Adoption de la (PAU) à travers l'Acte additionnel n° 03/2001 du 19 décembre 2001, à Dakar par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement

▪ *Défis à long terme*

- *Nourrir la population dans un contexte de forte croissance démographique (vers un doublement de la population en 2050) et d'urbanisation*
- Accroître la production de façon durable, par l'intensification en réduisant les risques naturelles et économiques

PAU: DEFIS ET ENJEUX

Réduire la pauvreté rurale, en revalorisant le travail et le statut des agriculteurs

Les enjeux décisifs à court et moyen termes

Les accords de l'OMC sur l'agriculture

Le récent accord de Cotonou entre l'UE et les ACP (APE)

OBJECTIF GLOBAL DE LA PAU

▪ Objectif global

Contribuer:

- à la satisfaction des besoins alimentaires de la population;
- au développement économique et social des Etats membres et à la réduction de la pauvreté

PAU: LES GRANDS AXES D'INTERVENTION

▪ Axes d'intervention

axe 1: *adaptation des systèmes de production et amélioration de l'environnement de la production*

axe 2: *approfondissement du marché commun dans le secteur agricole et gestion des ressources partagées*

axe 3: *Insertion de l'agriculture dans le marché régional et mondial*

Tableau : Les trois temps des politiques laitières en Afrique de l'Ouest

Périodes	Dates approxi.	Types de politiques et de projets
Politiques laitières administrées	1960 – 1985	Laiteries gouvernementales Collecte administrée Recours aux importations de poudre
Politiques libérales	1985-2000	Retrait de l'Etat Poursuite de la croissance des importations L'élevage est déconnecté de l'industrie
Gestion concertée des marchés laitiers	2000-2012	Difficultés des réformes libérales Poursuite de la croissance des importations Mise en place du Tarif Extérieur Commun (TEC) Emergence de dispositifs mixtes de régulation concertée

DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE LAIT : ENJEUX ET DEFIS POUR L'UEMOA



➤ Contexte et justification

- La question de la filière lait reste d'actualité même après la flambée du prix du lait au niveau mondial suite à la crise alimentaire intervenue en 2008. Ce qui a justifié sa prise en compte très rapide comme une filière prioritaire.
- L'étude de 2012 a abouti à la mise en œuvre d'un programme d'actions détaillé de développement de la filière lait au sein de l'Union.
- *En rappel, la facture laitière (lait et sous-produits laitiers) a atteint environ 208 milliards de FCFA depuis 2010*

DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE LAIT : ENJEUX ET DEFIS POUR L'UEMOA



➤ Contexte et justification (suite)

Compte tenu de son importance dans l'économie de l'espace UEMOA et de son fort potentiel de développement, il apparaît essentiel de soutenir la filière laitière aussi bien au niveau de la production, de la transformation, de l'accès au marché et de la protection du consommateur (donc sur toute la chaîne de valeur).



➤ Rappels sur les productions de la zone UEMOA

- *Un habitant de l'UEMOA possède 2,1 fois plus de bovins et 4 fois plus d'ovins/caprins qu'un habitant du monde*
- *Et pourtant la production de lait par habitant n'est que de 0,35 fois celle du monde, malgré l'énorme potentiel en terme d'effectifs: 35,5 millions de bovins et plus de 100 millions d'ovins/caprins en 2012 (Site web UEMOA).*

DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE LAIT : ENJEUX ET DEFIS POUR L'UEMOA

➤ Rappels sur les productions de la zone UEMOA (suite)

- Au total, bien que l'Afrique subsaharienne dispose de plus de pâturages par habitant que les autres continents, c'est là que les éleveurs consomment le moins de viande, boivent le moins de lait, mangent le moins d'œufs et c'est là que l'élevage leur procure le moins de revenus.

DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE LAIT : ENJEUX ET DEFIS POUR L'UEMOA



➤ Situation des échanges de lait dans la zone UEMOA

L'évolution annuelle des importations et exportations extracommunautaires de lait, de 2003 à 2007, nous impose aujourd'hui d'inverser les tendances.

En 2003, les importations extracommunautaires de lait se sont élevées à 70, 967 milliards de FCFA pour un poids total de 81 837 tonnes.



DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE LAIT : ENJEUX ET DEFIS POUR L'UEMOA



➤ Situation des échanges de lait dans la zone UEMOA(suite)

Les exportations extracommunautaires pour la même année 2003, se sont élevées à 4, 952 milliards de FCFA pour 3 773 tonnes.

- En 2007, les importations extracommunautaires de lait étaient de 89,076 milliards de FCFA pour 80 716 tonnes.
- Les exportations extracommunautaires pour la même année 2007, étaient de 3, 146 milliards de FCFA pour 2 065 tonnes.



ETAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA PAU

- Programme triennal 2003 - 2005
- Mise en place des cadres institutionnels de concertation et de coordination :
 - Comité Consultatif de Développement des filières agricoles adopté à travers le Règlement n°06/2007/CM/UEMOA du 06 avril 2007
 - Harmonisation des législations sur la sécurité sanitaire des animaux et des aliments
 - Dispositifs sur les négociations internationales agricoles (NIA)

ETAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA PAU

- mise en place des instruments de pilotage, de suivi et d'évaluation:

- Système d'Information Agricole Régional (SIAR): 3 pays pilotes en 2007

- amélioration de la compétitivité des filières =

- Etude de compétitivité des filières agricoles (5 filières)

- mise en place des instruments de financement :

- Fonds Régional de Développement Agricole (FRDA) : budget 2010: 22,3 milliards de FCFA

ETUDE POUR LA DEFINITION D'UN PROGRAMME D'ACTIONS DETAILLE DE LA FILIERE LAIT



➤ Objectif

✓ Objectif global

L'objectif de cette étude était d'identifier un programme d'actions détaillé permettant le développement de la filière lait, en vue d'assurer de manière durable les besoins alimentaires en lait des populations de l'Union.

✓ Objectifs spécifiques

Identifier les mesures à court terme pour faire face à la hausse des denrées alimentaires au sein de l'Union ;



ETUDE POUR LA DEFINITION DE PROGRAMMES DETAILLES DE LA FILIERE LAIT



- Décliner le Plan directeur de la filière lait en programmes d'actions détaillés, en définissant au niveau national et régional les mesures et investissements structurants à réaliser à moyen et long termes ;
- Pour la filière lait, évaluer le potentiel de production au niveau de chaque Etat membre, sur la base de leurs avantages compétitifs ;
- Proposer un plan de financement pour les mesures et investissements identifiés.



PERSPECTIVES POUR LA FILIERE LAIT

➤ Rôle attendu de la Commission de l'UEMOA

Commission de l'UEMOA, organe exécutif de l'Union, se positionne comme facilitateur et accompagnateur des processus nationaux de développement de la filière lait local en cours au niveau de ses Etats membres;

L'UEMOA doit en particulier œuvrer à la promotion des réformes nationales en matière laitière compatibles avec les objectifs de l'Union (création d'un marché commun)

PERSPECTIVES POUR LA FILIERE LAIT

- **Rôle attendu de la Commission de l'UEMOA**
 - établir une synergie entre les projets qui sont déjà en cours et le programme détaillé de développement de la filière lait au sein de l'UEMOA.

PERSPECTIVES POUR LA FILIERE LAIT

ELEMENTS DE TAXATION DU LAIT AU SEIN DE L'UEMOA

Il n'existe pas de disposition particulière sur la taxation du lait au sein de l'UEMOA. La taxation du lait, comme toute autre marchandise, dépend de trois facteurs :

1. Le classement tarifaire dans la nomenclature du TEC :

Le TEC de l'UEMOA est basé sur une Nomenclature internationale dite « Système Harmonisé », gérée par l'Organisation Mondiale des Douanes.

ELEMENTS DE TAXATION DU LAIT AU SEIN DE L'UEMOA

Dans la Nomenclature tarifaire de l'UEMOA, le lait est classé dans plusieurs positions, en fonction de sa *présentation* (liquide, poudre, concentré, sucré, etc.), de sa *composition*, (entier, écrémé, demi écrémé, sans matière grasse animale, etc), de sa *destination* (lait pour enfants), de son *conditionnement*, etc.

En fonction de ces facteurs, le lait est taxé à :

5% (lait en poudre en emballage de plus de 25 kg, lait destiné aux enfants) ou ,

20% (autres laits).

ELEMENTS DE TAXATION DU LAIT AU SEIN DE L'UEMOA

2. L'origine :

Les produits originaires de l'UEMOA sont exonérés du droit de douane lorsqu'ils sont importés dans un Etat membre de l'UEMOA.

Il s'agit d'une disposition valable pour tous les produits fabriqués au sein de l'Union y compris le lait.

La qualité de « produit originaire » est définie dans les règles d'origine de l'UEMOA.

ELEMENTS DE TAXATION DU LAIT AU SEIN DE L'UEMOA

3. La valeur

Le montant du droit de douane est calculé sur la valeur en douane. Pour les laits taxés à 20%, le montant du Droit de douane est égal à 20% de la valeur en douane. Pour le lait taxé à 5%, il est égal à 5% de la valeur en douane.

La valeur en douane d'une marchandise est égale au prix de la marchandise plus les frais d'acheminement jusqu'à la frontière.



CONCLUSION



Le processus de mise en œuvre de cette politique a déjà démarré et se poursuivra en 2014 par la mise en place des Comités régional et nationaux sur le lait.

Il est également nécessaire de faire une très bonne communication autour de cette question combien importante pour l'intégration économique et sociale au niveau régional.









MERCI

UEMOA